

***Le SNUipp-FSU a plus de syndiqués cette année que l'an dernier à la même date.  
Continuons tous ensemble dans cette voie solidaire !***



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

***Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici***

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°42**

**(Mercredi 17 Janvier 2018)**

**Sommaire:** Capd, Evaluation CP, Médecine de prévention, Maternelle, Conseil scientifique, salaires, Liste d'aptitude dans le corps des PE, Temps partiel, Congés de formation professionnelle, Action/Maintien de la clause de sauvegarde à Cannes Ranguin, Carte scolaire, Cappei, Action publique 2022, Segpa, Tous des enfants !, Circulaires IA en cours, Agenda, Retraites



**Capd Mercredi 31 Janvier 9h30**

**A l'ordre du jour:** liste d'aptitude direction d'école; liste d'aptitude postes à exigences particulières; bonifications 800 points/ Changement de département; positions administratives (disponibilité, réintégration, congé parental) et des questions diverses...



**Une évaluation mi CP en janvier 2018, à titre expérimental, dans toutes les écoles de l'éducation prioritaire avant généralisation ?!**

**Annonce sans concertation... et dans quel but ?**

**Lire le courrier du SNUipp adressé au Ministre: [ICI](#)**

---



## **MEDECINE de Prévention**

**Avec le Snuipp-fsu, reprenons la main sur notre santé  
PRÉVENIR, C'EST GUÉRIR !**

Autant de questions que peuvent se poser l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale dont la dernière visite remonte pour la plupart à la visite d'embauche chez un médecin agréé.

La situation de la médecine de prévention est des plus alarmantes : des départements sans médecin, des médecins en nombre insuffisant, une spécialité au rabais, un manque de moyens généralisé... Et de fait, des enseignants qui n'ont aucune idée de leurs droits et de ce que devrait être le service de médecine de prévention.

La santé des enseignants du premier degré est aussi un indicateur de la bonne santé du système scolaire. Or, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, les situations de souffrance au travail ne sont plus l'exception et les démissions sont en hausse.

Aujourd'hui le ministère de l'Éducation nationale n'est pas en mesure de connaître l'état de santé des personnels placés sous son autorité. Pourtant il a pour obligation de préserver leur santé au travail.

Dans ce contexte, la médecine de prévention a son rôle à jouer pour prévenir les risques professionnels liés à un métier de plus en plus complexe.

Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions.

**C'est pourquoi le SNUipp avec la FSU lance avec vous une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail.  
Ensemble, nous interpellerons le ministère !**

**Cette publication est la première étape d'une vaste campagne du SNUipp-FSU impliquant les enseignants pour imposer un véritable service de médecine de prévention.**

**Dans les prochains jours, ensemble, nous interpellerons le ministre sur la médecine de prévention à commencer par la visite médicale à laquelle nous avons droit tous les 5 ans, et que nous n'avons toujours pas !**

**[LIRE le numéro spécial du SNUipp-Fsu ICI](#)**



## **Le Ministre ouvre le dossier de la maternelle !**

Après de multiples déclarations dans la presse, le ministre vient de dévoiler ses intentions pour l'école maternelle. Il confie une mission au neuropsychiatre Boris Cyrulnik pour préparer un rendez-vous fixé au mois de mars : "Les Assises de l'école maternelle". Avec l'objectif de bouleverser le fonctionnement de la maternelle alors que de nouveaux programmes viennent à peine d'être mis en application ?

**[Lire la suite](#)**

---



CONSEIL  
SCIENTIFIQUE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## Un conseil scientifique pour imposer des pratiques ?

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'installer le conseil scientifique de l'Éducation nationale présidé par le neuroscientifique Stanislas Dehaene. Sa composition ainsi que le rôle qui lui est dévolu ne sont pas sans poser questions.

La moitié de ses membres est issue des sciences cognitives tandis que des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents, comme les didactiques disciplinaires ou la sociologie des apprentissages. Leur apport est pourtant fondamental pour identifier les déterminants des inégalités scolaires et agir contre eux.

Son indépendance politique est discutable : une grande partie de ses membres sont proches de l'association « Agir pour l'école » et de l'Institut Montaigne.

**Quant aux acteurs de l'école, enseignants comme formateurs, ils en sont les grands absents.**

[Lire la suite](#)

---



## Le rendez-vous salarial avancé ?

Répondant à une demande des organisations syndicales de fonctionnaires, le gouvernement n'exclut pas d'avancer au printemps la date du rendez-vous salarial initialement prévu pour octobre. Les syndicats de la Fonction publique dont la FSU le demandaient, le secrétaire d'État Olivier Dussopt ne l'a pas exclu le 9 janvier. Le rendez-vous salarial prévu en octobre 2018 pourrait être avancé.

Ce léger bougé répond au [courrier](#) de huit des neuf organisations syndicales représentatives envoyé le 15 décembre à Bercy. Elles réclamaient une ouverture rapide des discussions autour d'une augmentation réelle des salaires pour tous les agents après les coups portés tels le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence ou encore l'augmentation de la CSG.

**Les fédérations se retrouvent le 22 janvier et la FSU porte la proposition d'une mobilisation pour le début du printemps.**

---



Les indemnités REP/REP+ de l'ensemble des personnels Rased ont été mises en paiement sur le traitement de janvier 2018.

---



## **Intégration dans le corps des Professeurs des écoles**

### **Liste d'aptitude rentrée scolaire 2018**

#### **SAISIE DES CANDIDATURES**

Elle sera faite dans le cadre du développement de I-PROF au moyen de l'application SIAP

Le serveur sera ouvert **Du 24 janvier 2018 au 02 février 2018 inclus**

**Après la fermeture du serveur,** il faudra confirmer la demande. Un accusé de réception comportant vos éléments de barème vous sera adressé dans votre boîte aux lettres électronique ; pour l'obtenir connectez vous sur I-PROF –« onglet courrier ».

#### **A imprimer et à retourner à l'IA avant le 10 février 2018**

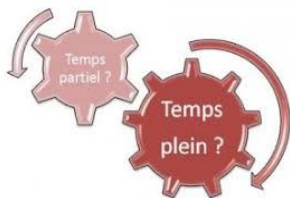
Joindre les justificatifs des titres et diplômes

Si vous souhaitez annuler votre demande il vous suffira de retourner votre accusé avec la mention « annulé »

**CAPD prévue le 13 mars 2018.**

**LIRE la circulaire: [ICI](#)**

---



## **Demandes de TEMPS Partiel ou de REPRISE à TEMPS Plein**

### **Rentrée 2018 : à faire avant le 9 février**

- Temps partiel : 1ères demandes ou renouvellement
- Reprises à 100%

**COPIE au SNUipp pour suivi**

- Dans le département, malgré nos demandes de mise en place du 80% hebdomadaire, ne sont possibles
- les 50% et 75% hebdomadaires
- les mi temps annualisés
- les 80% annualisés uniquement si demandes de droit.

[Toutes les infos ici](#)

---



## Les SEGPA pour la réussite de toutes et tous, un enjeu d'égalité

Les personnels exerçant en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, réunis en états généraux organisés par les syndicats de la FSU, lancent un appel pour l'amélioration de la qualité du service d'éducation d'enseignement adapté sur tout le territoire.

La SEGPA est un outil efficace contre l'échec scolaire, elle produit des parcours de réussite, notamment vers la voie professionnelle, et permet de lutter efficacement contre le décrochage scolaire en s'appuyant sur des pédagogies positives et exigeantes du « toutes et tous capable ».

Ne sacrifions pas les élèves qui ont besoin des structures actuelles. Les critères d'affectations dans les structures de l'enseignement adapté doivent être harmonisés nationalement.

[Lire la suite](#)

---



## CONGES de FORMATION PROFESSIONNELLE

les infos [ici](#)

**SAISIE entre le mercredi 10 janvier 2018 et le mercredi 31 janvier 2018**

**Un accusé de réception sera adressé par courrier électronique quand le serveur va fermer. Il faudra le vérifier et le renvoyer à l'IA le cas échéant corrigé avec les PJ**

**Le tout à renvoyer au bureau de la formation continue à l'IA**

**COPIES au SNUipp pour suivi**



## **Maintien de la clause de sauvegarde à Ranguin (Cannes la Bocca) : le SNUipp-FSU dans l'action avec les collègues**

**Obtenir le maintien de la clause de sauvegarde pendant une année supplémentaire : telle est la revendication portée par une délégation de collègues de Ranguin (groupes scolaires Pagnol, St Exupéry et Daudet à Cannes La Bocca) réunie avec le SNUipp-FSU, vendredi 12/01.**

Cette clause, mise en œuvre lors de la précédente révision de la carte de l'Education Prioritaire (EP) en 2014/2015, prévoit que pour les établissements concernés par une sortie d'EP, les moyens dédiés soient conservés pendant trois années.

Pour les écoles de Ranguin mécaniquement entraînées hors de l'EP par la sortie du collège Gérard Philipe à la rentrée 2015, il s'agit d'obtenir, un maintien des moyens garantis (taux d'encadrement, assistants d'éducation, accompagnement éducatif, indemnités et bonifications au mouvement, etc.) pendant une année supplémentaire, avant la révision programmée de la cartographie de l'Education Prioritaire à la rentrée 2019.

**Lire la suite [ICI](#)**

---



## **Carte scolaire 2018 : Fiches de suivi syndical**

Si votre école est susceptible d'être concernée par une ouverture ou une fermeture de classe, si elle est classée en REP et concernée par le dédoublement des CP ou en REP+ et potentiellement concernée par le dédoublement des CE1, un seul outil pour soutenir les revendications légitimes en matière de carte scolaire : la fiche de suivi syndical du SNUipp-FSU 06 !

**Le SNUipp-FSU vous propose de préparer avec détermination la carte scolaire 2018.**

Pour ce faire, complétez [ici](#) la fiche de suivi syndical correspondant à la situation de votre école. **Lire la suite**





## **Dotation en postes pour l'Académie de Nice : 59 postes (dont 32 pour le 06). 88 l'an dernier ...**

Le Ministère annonce une dotation de + 59. C'est un trompe l'oeil ! Sachant qu'il faudra 44 postes pour le dédoublement des CP en REP et 57 postes pour le dédoublement des CE1 en REP+ c'est bien 42 postes qui vont être ponctionnés.

[Répartition des postes par académie ici](#)

**Groupe de travail le 8 février puis CTSD le 15 février**

---



**A NOTER:** La circulaire pour solliciter un départ en formation Cappei n'est pas encore parue concernant notre académie.

Pas avant début février a priori - nous en ferons état dans nos lettres internet et sur notre site dès que)

Le nombre de départs et les modules seront déterminés à l'occasion de la Capd qui étudiera les demandes. Le SNUipp interviendra à nouveau pour qu'il y ait le plus possible de départs.

Pour le Cappei: formations sur Draguignan encore l'an prochain a priori, et/ou Aix-Marseille, Lyon, Sèvres selon les modules.

**Une Réunion académique d'information est organisée le 31 janvier 2018 à 14h à l'ESPE de DRAGUIGNAN (Salle de réunions du bâtiment administratif) ainsi qu'en visio-conférence sur le site Georges V, ESPE de NICE (2ème étage).**

**La circulaire académique sortira après cette réunion. Puis groupe de travail à l'IA où le SNUipp sera présent.**

Les personnes retenues en formation seraient affectées sur le poste spécialisé obtenu au mouvement 2 ans car les dates d'examen sont décalées - le jury se réunissant en novembre de la seconde année - (avec conservation du poste à TD s'ils en ont un, sur les 2 ans pour permettre aux collègues en cas d'échec par exemple de revenir sur leur poste "classique").





## **Action Publique 2022 : vous avez dit « modernisation » des services publics ? La FSU se bat !**

A travers le programme « Action Publique 2022 », le gouvernement use et abuse du vocable de la modernisation pour justifier l'accélération d'une gestion néo-managériale des services publics, des suppressions de postes et une réduction du périmètre du service public au détriment des solidarités collectives.

Où est la modernité quand le coup de rabot tient lieu de politique, quand l'obsession comptable et le dogme selon lequel le privé ferait mieux que le public sont la boussole des politiques menées ? Ce moment de débat ouvert par le gouvernement doit être l'occasion pour les personnels de démontrer et d'expliquer qu'ils sont, eux, les véritables modernes, eux qui, au quotidien, assument les missions d'intérêt général, sont les experts de leurs métiers et savent les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour répondre aux besoins des usagers.

**Action Publique 2022, c'est quoi ?**

**LIRE la suite: [ICI](#)**



## **Nous sommes avant tout des enfants !**

**Ce livret à destination des élèves et de leurs enseignants permet de soulever les principales questions et idées reçues que chacun peut avoir sur les personnes migrantes.**

Elaboré en partenariat avec Solidarité Laïque, la FCPE et le SNUipp-FSU, il a reçu le soutien de l'Internationale de l'éducation.

Alors que des images sont régulièrement à la une des médias, montrant des embarcations, dans lesquelles s'entassent des dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes, Solidarité Laïque, la FCPE et le SNUipp ont souhaité créer un outil à destination des élèves et des enseignants pour comprendre pourquoi ces personnes agissent et prennent autant de risques pour changer de pays au péril de leur vie.

Un rappel du droit, des définitions claires, des témoignages et de « l'incitation » à l'action sont organisés à partir de "clichés" souvent entendus sur les personnes migrantes.

Une brochure qui entend développer l'esprit critique des plus jeunes, mais aussi de leurs enseignants et leurs parents pour faire comprendre les phénomènes de migrations.

**LIRE LA BROCHURE: [ICI](#)**

---



**Circulaires IA en cours/ Attention aux délais.**

**COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes  
(sur notre site les infos nécessaires)**

- \* Ouverture des inscriptions au CAPPEI: le registre des inscriptions est ouvert du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 26 janvier 2018.
  - \* Inscription à l'examen du CAPA sh: 26 janvier dernière limite
  - \* Inscriptions en ligne Intégration dans le corps des PE: Du 24 janvier 2018 au 02 février 2018 inclus
  - \* Demande de priorité médicale pour le mouvement dans le 06 - Avant le 26 janvier
  - \* Demande d'allègement de service - Avant le 26 janvier
  - \* Accueil en détachement dans le corps des personnels enseignants du premier et second degré d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - Avant le 26 janvier (*Elle est [ici](#) (lire aussi les infos du SNUipp à ce sujet)*)
  - \* Liste d'aptitude pour l'accès au corps des profs certifiés et des profs d'EPS - Avant fin janvier
  - \* Congés de formation professionnelle : les infos [ici](#) - **Entre le mercredi 10 janvier 2018 et le mercredi 31 janvier 2018**
  - \* Demande d'aménagement du poste de travail (aménagement matériel ou assistance humaine) - Avant le 30 mars
  - \* Postes adaptés de courte ou de longue durée - Avant le 15 mars
-



## **AGENDA provisoire**

### **JANVIER**

Mardi 16 - mercredi 17: Conseil National du SNUipp

Mardi 16: groupe de travail "800 points" à l'IA

Jeudi 18: réunion retraité(e)s au SNUipp à 14h

Mardi 23: Stage SNUipp/Débuts de carrière

Jeudi 25: conseil de formation continue à l'IA

Vendredi 26: CTSD Second degré (carte scolaire)

Mercredi 31 janvier: CAPD (liste d'aptitude direction, liste d'aptitude postes à profil, 800 points, positions adm)

### **FEVRIER**

Mardi 6 février: groupe de travail remplacement

Jeudi 8: groupe de travail carte scolaire 1er degré

Jeudi 15: Ctsd carte scolaire 1er degré

Vendredi 23: CDEN



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) Adresse : 34 avenue du docteur

Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse

email : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

